



# Le Saperin

N° 55 - Janvier 2021

Bulletin municipal de la commune de Montsapey



Madame, Monsieur, Chers concitoyens.

Pas de confinement pour l'information. Au gré des décisions gouvernementales, les contraintes sanitaires ont affecté ce début de mandat et perdurent dans un climat anxiogène. Vie sociale et libertés régressent. Epoque singulière. Et nous ne savons pour combien de temps. Les contraintes ont ralenti la reprise d'activité jusque dans les communes. Néanmoins les aspects administratifs de nos projets pour le mandat sont à l'étude. De premiers contacts ont été pris pour le chemin du four et pour la rénovation des gîtes. D'autres sont en cours pour la mise aux normes de l'assainissement sur le bas du village.

Quelques travaux ont été réalisés avec l'enrochement à l'entrée du Mollard et dans la montée de la Poyat. Jean Louis Mocellin, adjoint suit et suivra les travaux engagés par la commune et Claude David, adjoint, se charge comme à l'accoutumée du suivi des dossiers dans la recherche de subventions et de la gestion des

gîtes. En l'occurrence, pour les enrochements cités, l'aide nous est venue du département exclusivement et à hauteur de 15%. La reprise du mur en aval du Torchet est reportée à 2021.

Par ailleurs, voilà plus d'un an, la commune de Montsapey a été interpellée par un porteur de projet hydroélectrique. Déjà réalisateur d'une centrale électrique sur la commune de St Paul sur le versant nord de Basmont, il proposait de travailler à un projet sur le versant sud en aval du pont des Rouelles. Invité lors d'un conseil municipal en présence d'un technicien de la pêche, il a exposé son projet. A la suite de quoi le conseil municipal a souhaité une information plus complète avec des éléments écrits quant à l'impact environnemental. En effet, le tracé de la conduite était établi le long du cours d'eau avec faune et flore présente en zone humide. Dans le même temps GEG venu sur les rangs avec un projet au tracé différent et une prise d'eau en amont du pont des Rouelles a fait part de sa proposition. Cette deuxième version prévoyait un tracé très en amont de la rive gauche du ruisseau. Ces deux projets de même nature se soldaient toutefois tous deux par une artificialisation complète du torrent. Le débit réservé impactait en effet la totalité du ruisseau. A l'heure de la transition énergétique impérieuse, ce projet méritait donc débat avant décision. Bien que fournissant une électricité parmi les plus propres, bien qu'abondant les recettes communales annuelles d'une somme proche de 20 000 euros dès la mise en route, le conseil municipal a rejeté tout projet hydroélectrique sur ce secteur par 6 voix contre 1 préférant conserver le haut du ruisseau à l'état naturel.

Autre sujet à l'ordre du jour pour le mandat présent. Le PLU. A ce jour, aucun document d'urbanisme ne régit la gestion du territoire communal. Le conseil municipal a délibéré en faveur de l'élaboration d'un plan local d'urbanisme (PLU). Le bureau d'étude n'est pas encore choisi. La stratégie de concertation avec la population est en cours de réflexion. Des éléments précis à ce propos vous seront communiqués ultérieurement afin de définir un projet faisant ...

## A VOTRE SERVICE

### MAIRIE

TEL : 04 79 36 23 52

FAX : 04 79 36 38 95

MAIL : [mairie@montsapey.fr](mailto:mairie@montsapey.fr)

### SECRETARIAT

Mardi : 9h-12h et 13h-18h

Vendredi : 10h-13h et

14h-19h

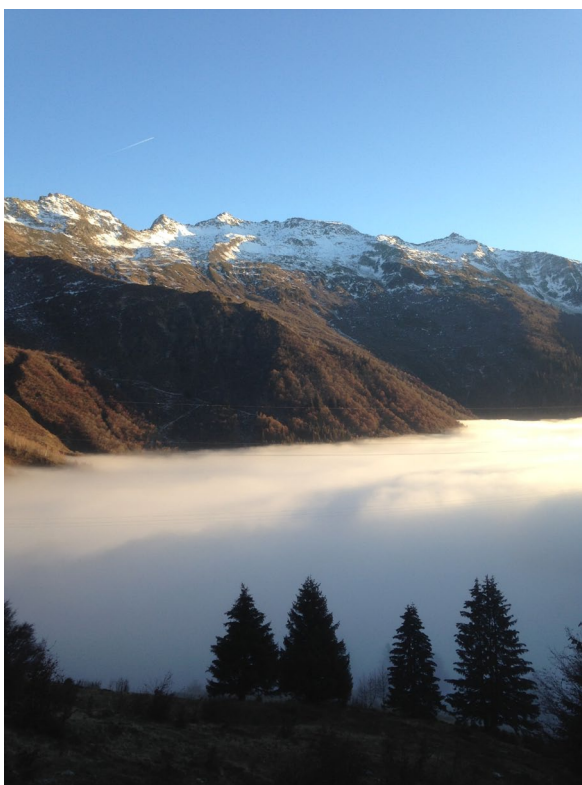
### PERMANENCES

#### DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mardi après-midi :  
un des deux adjoints

Vendredi après-midi :  
le maire

Entretien possible les autres  
jours sur rendez-vous.



appel à votre participation et si possible consensus. Un PLU est un document qui fige pour quelques années la gestion du foncier notamment. Nous nous devons d'y réfléchir en intégrant le volet agricole qui me paraît de première importance dans une commune de montagne. La lutte contre la fermeture du paysage est essentielle et intimement liée à l'agriculture qui façonne le cadre paysager.

Enfin, nous accueillons depuis début septembre comme agent territorial titulaire Fabien SIMON. Il a découvert la commune en compagnie de Clément Lavarini parti sous d'autres cieux désormais. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'il se plaira longtemps à travailler dans ce territoire montagnard qu'il parcourt à ses heures de liberté.

A l'aube de 2021, au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une excellente année. Quelqu'un a dit que le bonheur est une aptitude du caractère. Il en faudra. Que cette nouvelle année vous apporte donc sérénité et santé.

Le Maire, B. FARGEAS

## Contrôles et sécurité

A la suite de la visite de la commission Contrôle et sécurité, la Commune a fait réaliser la mise à jour d'installations existantes, et l'installation d'équipements supplémentaires liés à l'évolution draconienne de la législation sécurité.

Pour info, et de manière non exhaustive, quelques exemples de travaux effectués ou en cours.

- Visite des responsables du SDIS 73 pour le contrôle des bornes incendie de la Commune.
- L'extension de l'alarme incendie du Chaudron, et la mise en place d'une alarme sonore.
- Le remplacement de l'extracteur d'air du Chaudron.
- L'installation d'un extincteur incendie gaz avec abris auprès du réservoir gaz du Chaudron.
- L'installation d'un éclairage d'urgence dans les chambres du Chaudron.
- L'installation de grooms sur les portes des chambres d'évacuations du Chaudron.
- La construction d'un plafond pare-feu dans la chaufferie de la salle des fêtes.
- L'installation d'un bouton de coupure électrique d'urgence à l'entrée de la salle des fêtes.
- Mise en conformité du défibrillateur installé dans le hall de la Mairie.



## A PROPOS DES ALPAGES

A ce jour, 4 agriculteurs sont liés à la commune, soit par une convention pluriannuelle soit par un bail à clauses environnementales.

- Le secteur du massif de la Lauzière est occupé par un troupeau de quasi 2000 brebis.
- Le secteur des Rouelles est occupé par un troupeau de laitières, environ 45 en 2020.
- Le massif du Grand Arc par des brebis.
- Le secteur de la Lognane, selon les termes des annexes du bail, par les mêmes brebis puis par les laitières au cours de la saison.
- Enfin le secteur du Chenalet est en principe occupé par l'agriculteur de la commune avec des génisses.

Les conventions de location stipulent un certains nombre de contraintes annuelles notamment en matière d'entretien et de lutte contre la fermeture des paysages. Le pastoralisme est vital en effet dans cette perspective.

Les travaux d'entretien sont inégalement assurés selon les secteurs considérés.

Un bail à clauses environnementales comme celui qui régit l'exploitation du « plateau » de la Lognane affiche des contraintes bien précises. Une gestion des espaces avec une sectorisation du pâturage au cours de la saison. Des parcs de nuit méthodiquement organisés doivent notamment être érigés sur ce secteur. Signé en 2013, il a été établi avec un objectif de reconquête fourragère pour au final y mettre un troupeau de 60 laitières appartenant au preneur. Les parcs de nuit devaient, grâce à la fumure des brebis, favoriser le retour d'une herbe à plus forte valeur nutritive et faire reculer myrtilles et rhododendrons. Afin d'évaluer les résultats de ce plan de gestion, une expertise est désormais mise sur pied.

Avec le loup en progression, les éleveurs sont tenus d'avoir des chiens de protection. Ainsi depuis deux années, sur le secteur des Rouelles et de la Lognane, la saison est émaillée d'incident liés à la présence de ces chiens. Ce problème n'est pas spécifique à la commune de Montsapey. De nombreux maires de communes de montagne ont à gérer ce type d'incidents. Notamment dans les communes à fort potentiel touristique. La responsabilité n'incombe pas seulement aux agriculteurs bien évidemment.



Nous traversons sans doute une phase d'évolution du pastoralisme où toutes les parties sont convoquées pour améliorer la gestion de l'activité pastorale. Pouvoirs publics, instances agricoles, environnementales, touristiques. Régulation du loup désormais présent et pour un temps certains, évolution déjà à l'œuvre de la conduite des troupeaux par les éleveurs, réflexion sur la biodiversité sont autant de domaines qui font entre autres l'objet de préoccupations partagées.



# ZOOM SUR... LE SYNDICAT MIXTE DE LA LAUZIÈRE

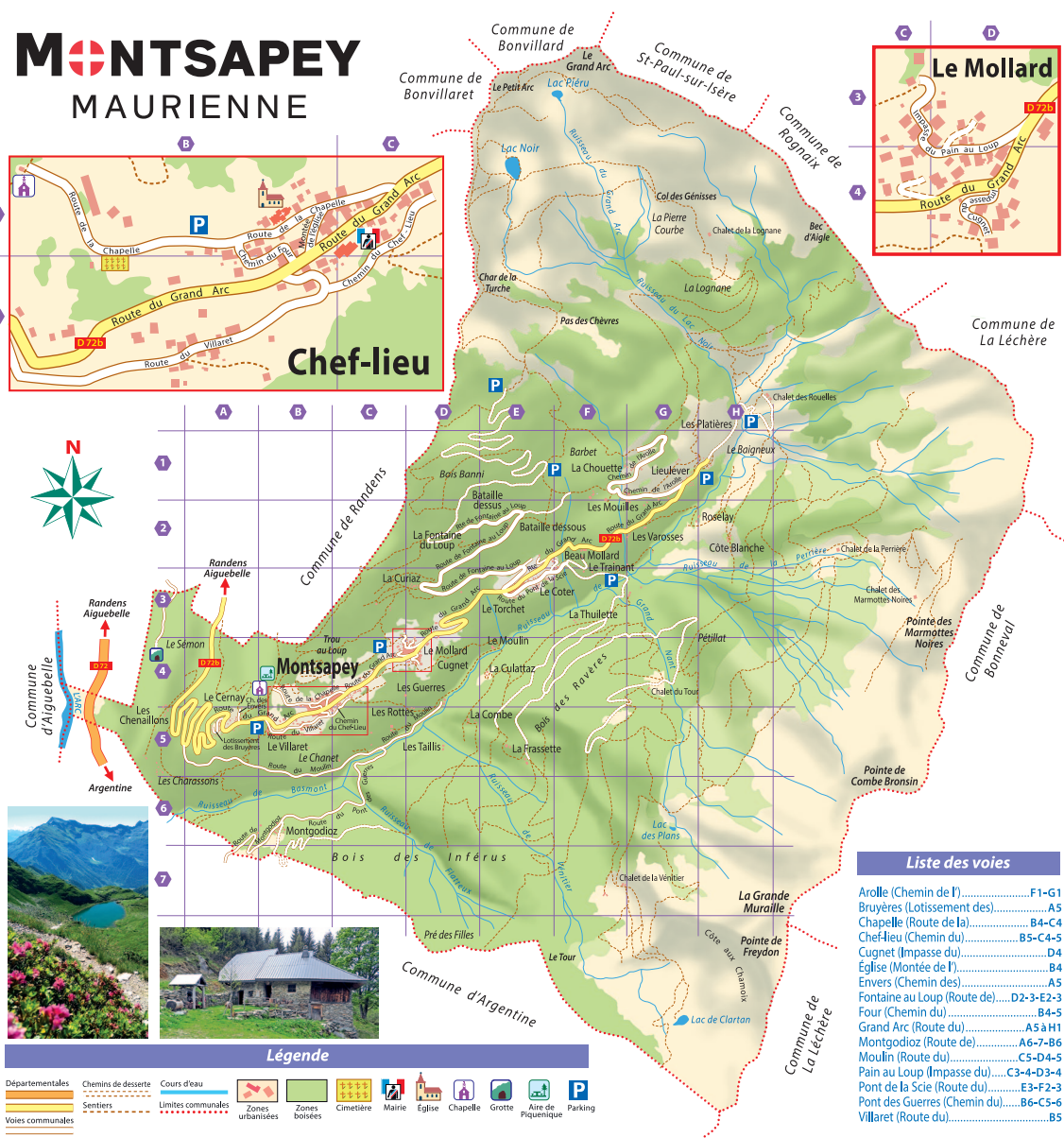
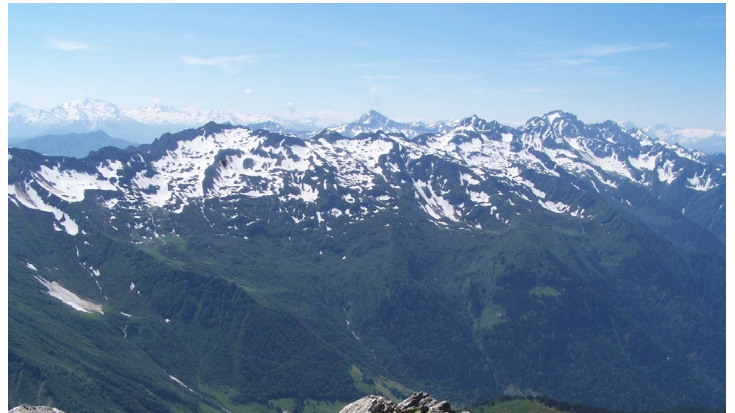
Le conseil syndical du 17 septembre 2020 auquel deux de vos élus se sont rendus pour représenter la commune est l'occasion de rappeler l'origine du syndicat et ses objectifs.

En 1980, une manifestation s'est déroulée au col de la Madeleine contre le projet d'extraction d'Uranium en Lauzière. Une association « pour la promotion de la Lauzière » est créée et lance un projet de réserve naturelle. En 1997, les communes d'Argentine, Bonneval-Tarentaise et Montsapey créent le syndicat de la Lauzière et sont rejointes par les autres communes de la vallée de la Maurienne, Rognais et Tarentaise concernées. L'idée du Tour de la Lauzière naquit au début des années 2000, un chargé de mission fut embauché en 2006 et le massif fut intégré dans le réseau européen de protection de la biodiversité Natura 2000 en 2008.

Cet historique met en valeur la volonté du syndicat de valoriser cet espace préservé d'une anthropisation importante. Le chargé de mission du syndicat est l'animateur de ce site Natura 2000 dont la gestion est régie par le document d'objectifs (DOCOB consultable en Mairie ???). Le syndicat œuvre pour le développement de la randonnée et s'investit financièrement chaque année pour l'entretien courant du tour de la Lauzière. Il est compétant pour accompagner les communes dans leurs projets liés aux sentiers : événements sportifs, restauration de sentiers, balisage...

## Deux projets sont en cours :

- Restructuration du tour de la Lauzière : variantes, piochage, sécurisation, balisage. Financement : commune, département, région et syndicat : 80 000€ TTC
- Valorisation du patrimoine naturel et culture autour du Col de la Madeleine : sentiers thématiques. Financement : commune, région, Europe : 160 000€ TTC



## ADRESSAGE

La dénomination des rues et la numérotation répondent à une décision préfectorale avec trois objectifs :

- Accéder au raccordement de la fibre optique que nous espérons prochaine,
- Faciliter les livraisons à domicile ainsi que l'accès pour tous les services d'urgence,
- Localiser précisément par satellite.

Les numéros attribués correspondent, en mètres, à la distance du bâtiment depuis le début de la voie.

Les formalités administratives sont nombreuses : plans, baptême des rues, choix des panneaux, logistique, négociations financières... tout cela a nécessité plusieurs mois avant de pouvoir valider le projet de manière définitive.

La pose et la numérotation avec les entreprises choisies (PicBois et Envergure) ont été effectuées fin 2020.

Tout ce chantier est maintenant terminé, seul le grand panneau « Plan du village » encore en commande reste à installer à côté de la mairie.



# LE COMITÉ DES FÊTES

## Le mot du Comité

Contrairement à ce que laissait augurer l'année 2020 (deux mille vins!) celle-ci n'a pas été l'année espérée. Les mesures sanitaires à respecter liées à la Covid 19 nous ont conduit à revoir nos projets. Cette pandémie ne nous a pas épargnés avec le décès d'ancien membre du comité des fêtes ou des parents proches de nos bénévoles. Nous adressons nos condoléances à leur famille.

Nous donnons rendez-vous en 2021 à tous nos bénévoles pour vous proposer et organiser nous l'espérons une année festive et conviviale.

## Retour sur le programme 2020

Afin que cette année ne soit pas une année blanche le bureau élargi (conseil d'administration) réuni le 4 juillet avait décidé de maintenir pour 2020 :

- Le 16 Août (jour prévu initialement de la Vague) la montée pédestre Randens/Montsapey avec casse-croûte tiré du sac à l'arrivée,
- Le 12 septembre «La fête du Cochonnet».

## Montée pédestre

Le départ de la montée pédestre a été donné sur la place de la mairie de Randens.

La photo d'ensemble, en respectant la distanciation physique, montre que les randonneurs étaient bien présents pour réaliser ce qui les années auparavant était le prélude sportif de notre vague et qui cette année en était une commémoration joyeuse.

C'est par un beau dimanche ensoleillé que les randonneurs ont pris à 9h30 ce 16 Août 2020 la direction de la chapelle de Montsapey, avec comme les années précédentes des courts arrêts dans des chapelles intermédiaires jalonnant les points remarquables de notre parcours.

La rude montée vers les celliers de Coisse avait déjà opéré une sélection échelonnant les arrivées au premier point de contrôle «Place Popeye». La belle vue de Randens et d'Aiguebelle, était idéale pour reprendre son souffle, se désaltérer sur ce point de vue remarquable. Un ravitaillement était offert par le maître des lieux Alain Fontanet dit «Popeye». Cette année il est venu nous dire bonjour et discuter avec les participants qui l'ont chaudement remercié.

La fraîcheur du ruisseau du Perry traversée, c'est à Montfort que le Comité des Fêtes organisait son ravitaillement. Christian et Marco masqués comme Zorro distribuaient au fil des arrivées boissons rafraîchissantes, pâtes de fruit reconstituantes et chips salées pour faire descendre le petit vin blanc.



C'est avec le plein d'énergie refait que la dernière étape était entamée, conduisant les participants à l'arrivée de la Chapelle.

Pour ces 700m de dénivelé vertical pas de classement et de record simplement la convivialité d'une montée familiale, le plaisir de retrouver des amis et de participer. Sur le parvis de la chapelle l'apéritif était offert par le Comité des Fêtes, Patricia et Dina s'affairaient. Le verre à la main les participants admiraient le beau paysage, essayant d'identifier les sommets des Bauges bien aidés en cela par la carte du belvédère.

Comme prévu pour les participants qui le désiraient, un casse-croûte fut tiré du sac sur l'esplanade de la Chapelle à l'ombre du marronnier, le vin étant offert par le Comité des Fêtes.





## Fête du Cochonnet

Ce tournoi est habituellement programmé le premier samedi du mois de septembre. Cette année cette date ayant été prise par une autre association, le tournoi a été différé d'une semaine et s'est exceptionnellement déroulé le 12 septembre. Le nombre d'inscrits en baisse cette année a cependant permis la formation de 6 doublettes mixtes. Le tirage au sort des doublettes a été fait à 11h30 sur le terrain du Chaudron suivi d'un verre de l'amitié offert aux participants par le Comité des Fêtes.

Cette année sous un radieux soleil, les différentes doublettes ont joué sur le nouveau terrain communal de la Chapelle. Ce terrain a été aménagé par la commune et des bénévoles des différentes associations, sur l'aire de travail faite lors de la réhabilitation de la ligne électrique de haute tension.

Toutes les parties ont été jouées sur ce nouveau terrain. Christian finaliste malheureux l'an passé et en convalescence cette année n'a pas manqué de travail comme arbitre officiel tout comme Annick et Jean Claude pour l'organisation et le classement.

Après une dernière pause sous le marronnier, les deux équipes finalistes ont rejoint le terrain du Chaudron pour la finale. Celle-ci fût rondement menée. Elle a vu la victoire de l'équipe mixte de Colette et de Jean Claude.

Le tournoi 2020 s'est achevé le soir au Chaudron par un délicieux repas financé par les participants et une soirée animée.



## ETAT CIVIL

### MARIAGE

**Christine MASSON ET Thierry CHARMANT** se sont unis le 20/10/2020. Félicitations et tous nos vœux de bonheur.

### NAISSANCE

Nous souhaitons la bienvenue à **Lucas SACRE** qui a pointé le bout de son nez le 28/10/20 au lieu-dit 'La Combe'. Il fait la joie de ses parents et de ses sœurs.

### DÉCÈS

Mr ALLAMAND Patrice  
le 3/07/20 (Cluses - Montsapey)

Mr CARLINI Alphonse  
le 13/09/20 (Montsapey – Feyzin)

Mr BARBIER Gilbert  
le 23/10/20 (Argentine – Montsapey)

Mr FOURNIER René  
le 6/11/20 (Montsapey – EHPAD Val d'Arc)

Mme POMMIER Germaine  
le 14/11/20 (Montsapey – EHPAD Val d'Arc)

Mme FOURNIER Liliane  
le 14/12/20 (Montsapey)

*Nos condoléances les plus sincères  
vont aux familles durement éprouvées.*



## Noël des enfants

En cette année bien particulière, il ne nous a pas été possible d'organiser une petite cérémonie autour du sapin pour remettre aux enfants de la commune un petit cadeau.

Nous avons opté pour des chèques cadeau 'King Jouet' afin de perpétuer la tradition.



## Joyeuses fêtes à tous

Aux anciens demeurant à l'EHPAD d'Aiguebelle, le CCAS a porté une boîte de macarons confectionnés avec soin.





# Les Sapeurs-Pompiers du Centre de Secours Porte de Maurienne vous informent

Prévention des risques domestiques hivernaux

## Comment prévenir les intoxications au monoxyde de carbone?

Avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage par un professionnel qualifié.



Installer un détecteur de monoxyde de carbone

NF 50291



Placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments



Ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue...



Respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion (ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu)



Veiller à une aération et une ventilation correctes des lieux et de ne jamais boucher les entrées et sorties d'air

## LE RISQUE D'INCENDIE DOMESTIQUE

De la même manière que l'intoxication au monoxyde de carbone, le mauvais entretien de vos équipements de chauffage ou de votre cheminée peut engendrer un départ d'incendie. En France, il y a 250 000 incendies chez des particuliers chaque année. 70 % d'entre eux ont lieu la nuit.

La fumée est la 1ère cause de décès chez les victimes d'incendie.

### En cas d'incendie :

- 1 Faites sortir tout le monde en évitant au maximum de vous exposer aux fumées**
- 2. Si le feu est naissant (tentez de l'éteindre avec les moyens en votre possession (eau, extincteur...))**
- 3 Fermez les portes derrière vous pour ralentir la propagation**
- 4 Ne revenez jamais sur vos pas**

**Détecter à temps** un début d'incendie avec des détecteurs Autonomes Avertisseurs de Fumée

- ⇒ Ils vous alertent la nuit lorsque tout le monde dort
- ⇒ Peu onéreux (20eur environ) ils sont faciles à trouver en magasin et faciles à installer (1 par niveau)
- ⇒ Ils s'installent dans les couloirs (accès aux chambres) ou escaliers à raison de 1 par niveau.

### **5 Appelez les secours 18 ou 112**

#### Si la fumée vous empêche de sortir:

- 1. Calfeutrez-vous dans la pièce la plus éloignée,**
- 2. Fermez la porte et mouillez-la**
- 3. Prévenez les secours**
- 3. Manifestez vous à la fenêtre**
- 4. Restez baissé, l'air respirable est près du sol**

Un vieil adage chez les pompiers précise que pour éteindre un feu il faut, 1 verre d'eau la 1ère minute, 1 seau d'eau la 2ème minute, 1 tonne d'eau la 3ème minute...

**Plus d'informations :** [www.sauvequiveut.fr](http://www.sauvequiveut.fr) / <https://www.pompiers.fr/grand-public/publications-grand-public?categorie=413>

### **Devenez Sapeur-Pompier Volontaire !**

C'est simple, utile et ça peut sauver des vies, dont celles de vos proches. Motivé, disponible et en bonne condition physique, le sapeur-pompier volontaire exerce les mêmes activités que le sapeur-pompier professionnel, mais en parallèle de son métier ou de ses études selon sa disponibilité.

**Le Centre de Secours Porte de Maurienne recrute, venez à notre rencontre !**

**Contacts, renseignements et RDV au 04 79 36 24 01**

**Les conditions :** Résider en France - Avoir 16 ans minimum - Etre en situation régulière au regard des obligations du service national - Jouir de ses droits civiques - Absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions - Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique.